

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 109 (1964)
Heft: 3

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier **Roger Masson**

Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG **Georges Rapp**

Administration: Lt-colonel **Ernest Büetiger**

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S.A., av. de la Gare 33, Lausanne

(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

Annonces: Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 14.—; 6 mois Fr. 8.—

Etranger: 1 an Fr. 17.—; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro: Fr. 1.50

De la DCA des formations mécanisées

A l'occasion de l'assemblée générale des officiers DCA, le colonel-divisionnaire F. Wille, chef d'arme des troupes mécanisées et légères, a exposé son point de vue quant à la protection active des formations mécanisées. Voici la traduction de cette intéressante causerie.

Colonel EMG M. Racine

La protection contre avions des formations mécanisées comprend deux problèmes:

- la protection des troupes mécanisées au combat, d'une part, et
 - l'engagement des formations mécanisées, d'autre part.
- Cette idée peut être exprimée aussi différemment:
- Le problème de la protection DCA est commun à toutes les troupes combattantes, qu'elles soient engagées à pied ou mécanisées;
 - Le problème de l'engagement de formations mécanisées, lui, est le même, qu'ils s'agisse d'unités de chars, d'artillerie motorisée ou de DCA mécanisée.

Nous obtenons ainsi la réponse à la question qui nous